L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1856.

Imprimée et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUBOUR,
L. DUVERGER, E. BARBEY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à 50 cents par mois, à raison de 25 cents pour les six premiers. On paiera aux bureaux, 12½ cents.

Le vote populaire.

Le vote populaire à Fremont est considérable, [illegible] une signification dangereuse. [illegible] de personnes lui attribuent.

Il faut se rappeler d'abord que la candidature de Fremont a été considérée comme [illegible] dans les quinze Etats de l'Union [illegible] ouvrage. Si M. Frémont a eu de [illegible] au Massachusetts, à New-[illegible] Maine et le Vermont, par contre [illegible] Etats dignes d'une grande importance [illegible] contre lui. Le démombrement [illegible] va naturellement à rassurer les esprits [illegible] sur les tendances générales de [illegible]

Journal of Commerce de New-York ré[illegible] ces vues données aux trois candi[illegible]

[illegible]	1,750,000
[illegible]	1,250,000
[illegible]	750,000
Total	3,750,000

[illegible] figure dans le chiffre de [illegible] 1,000,000 voix : c'est une simple [illegible] la législature de l'Etat [illegible] que les électeurs [illegible]

[illegible] cette élection, d'après le [illegible] 750,000 voix de plus qu'en [illegible]

[illegible] tées obtenues par Buchanan [illegible] confrères de New York [illegible] tant vraisemblable de la manière [illegible]

BUCHANAN.	FREMONT.
[illegible]	30,000
[illegible]	5,000
[illegible]	25,000
[illegible]	60,000
[illegible]	4,000
[illegible]	7,500
[illegible]	60,000
17,000	
50,000	
3,000	
40,000	
30,000	
30,000	
5,000	
2,000	
35,000	
21,000	
30,000	
30,000	
15,000	
70,000	
40,000	
estimé à 3,000	
3,000	
10,000	
15,000	
20,000	
[illegible] 5,000	
723,000	244,400
244,400	
478,600	

[illegible] Buchanan sur Frémont est, [illegible] environ un demi million pas à [illegible] les suffrages [illegible] avaient donnés à Buchanan [illegible] conservateur a [illegible] nous trouvons d'une [illegible] et de l'autre seulement [illegible] dignes d'être adverti[illegible] dans la propor[illegible]

Journal of Commerce est, nous [illegible] à rassurer le Sud [illegible] à des alarmes exagé[illegible] dition a eu, nous le [illegible] fait dans quatre ans, [illegible] pas qu'il n'essaie un [illegible] une fois la force de pré[illegible] proportion de son pre[illegible] dans le Nord, [illegible] ses adversaires, par l'abrogation [illegible] Missouri. Dites 1860, [illegible] le candidat de Buchanan [illegible] sera complètement [illegible] pas de calculer [illegible] Sénat, entre le Sud [illegible] s'assurer un [illegible] Maine et [illegible] Mississippi [illegible] Union et [illegible] même le démembre[illegible]

Mort du Juge John C. Larue.

[illegible] un des hommes les plus [illegible] Louisiane, est décédé [illegible] dimanche, presque [illegible] Ses funérailles [illegible] lieu aujourd'hui [illegible] Il était [illegible] de Bâton Rouge. [illegible] Il a été nommé à [illegible] Il a rempli [illegible] pendant [illegible] Il a commencé à rouler. [illegible] depuis longtemps que la [illegible] Rouge) produisait 2500 boucauts [illegible] maintenant qu'elle en [illegible] Le plant vaut 1850 l'ar[illegible]

[illegible] DE TERRENEUVE.—La ligne télégraphique [illegible] New-York et l'île de Terre-Neuve [illegible] jusqu'à St. Johns. Cette [illegible] est [illegible] quinze milles de longueur [illegible] vingt-cinq entre la Baie [illegible] Nouvelle-Ecosse, et le cape [illegible] Terreneuve, à travers le [illegible] Le 1er portion de la ligne [illegible] Nouvelle-Ecosse a quatre cents [illegible] elle traverse des [illegible] à la compagnie, ainsi [illegible] dit, couvrent un demi-[illegible]

[illegible] télégraphe transatlantique [illegible] Londres sous les auspices [illegible] est qui dirige toutes les [illegible] du télégraphe sous [illegible] la moitié de la somme [illegible] atteindre la ligne, à travers [illegible] Irlande, a été [illegible] une dizaine d'actions et l'on [illegible] des actions ne se [illegible] la compagnie désire [illegible] ment posés d'ici au [illegible] qui devaient travailler [illegible] aux câbles sous-marin.

[illegible] Les journaux.—Le télégraphe a [illegible] aux journaux de notre ville de nouvelles [illegible] arrivée du steamer français [illegible] collision entre ce vapeur [illegible] qui, selon [illegible] on croit maintenant [illegible] un américain, a eu lieu [illegible] la Manche. Les naufragés [illegible] ont [illegible] que le bâtiment qui [illegible] deux coups de canon [illegible] font huit à dix minutes on [illegible] les cris de détresse, puis [illegible] théâtre de l'affreux [illegible] a sombré. [illegible] dont il a été [illegible] Le Canada, a [illegible] probable[illegible] sauvé.

[illegible] TEXAS.—Une légère secousse [illegible] de terre a été [illegible] ressentie [illegible] à Austin, près de l'embou[illegible]

[illegible] INDE.—Une dépêche nous [illegible] de la ville des Trois [illegible] a été réduite en cen[illegible]

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Louisville, 17 nov.—L'Alabama est stationnaire en date de cette ville.

Election de l'Illinois.

Chicago, 17 nov.—Notre législature se compose ainsi : Sénat, 13 démocrates et 12 républicains sans compter le speaker démocrate. Lieutenant-gouverneur Wentworth est également républicain. Chambre—27 démocrates, les républicains et les Fillmoristes, l'opposition comptant 33 républicains et 4 anti-maçons.

EXCITATIONS A LA RÉVOLTE.—Il y a quelque temps, dit le *Claiborne Advocate*, un abolitioniste nommé Hancock fut arrêté dans le comté d'Union, Etat de l'Arkansas. Il était accusé d'avoir excité à la révolte les esclaves du voisinage. Hancock, après quelques aveux, parvint à s'évader, mais il fut repris, et ramené à Eldorado, petite ville du comté. Il fut jugé et acquitté par le jury, mais ayant déclaré qu'il connaissait les auteurs du complot et ayant refusé de les faire connaître, les habitants irrités l'entraînèrent dans le bois et le fusillèrent. Un autre abolitioniste, nommé Martin, fut jugé et pendu.

Il paraît que 500 nègres devaient se rassembler à un endroit désigné par le chef du mouvement. Cette troupe, conduite par Hancock et d'autres misérables, devait saccager Eldorado, en égorger les habitans et s'enfuir au Kansas avec leurs dépouilles. Le 14 octobre était la date fixée pour l'exécution du complot.

Ces bruits de révolte ont agité et inquiété plusieurs paroisses du nord de la Louisiane, ainsi que les comtés limitrophes de l'Arkansas. Il est certain que des individus malintentionnés, profitant de l'effervescence causée par la candidature de M. Frémont, ont cherché à répandre dans la population noire, de fausses espérances et à exciter sur plusieurs points à la rébellion. Ces criminelles tentatives seront toujours déjouées, mais elles indiquent de la part de leurs auteurs une hostilité de mauvais augure. Nous engageons les planteurs à exercer la plus rigoureuse surveillance et à éloigner de leurs ateliers les visiteurs suspects.

THÉATRE D'ORLEANS.—*Ce soir*, deuxième représentation de *Guillaume Tell* avec MM. Meglin, Magne, Junca, Guillot, Mlle Muller, Mme Guillot.

THALBERG, le célèbre pianiste, a donné son premier concert à New York mardi dernier. Le nombreux et brillant auditoire devant lequel il paraissait pour la première fois, l'a salué avec enthousiasme et l'a couvert d'applaudissements.

MAISON BARAUD & Co—*Rue Canal*, 132—Ouvert depuis peu de jours dans le vaste et beau local indiqué plus haut, la maison Baraud n'a rien négligé pour rendre son assortiment digne du monde élégant qui fréquente les magasins de son voisinage. Sans entrer dans le détail des nombreux articles tenus par cette maison, nous dirons que tout l'article Paris s'y trouve en abondance, depuis la fantaisie jusqu'à la parfumerie. Un coup-d'œil jeté sur l'annonce publiée plus loin indiquera aux acheteurs, mieux que nous ne saurions le faire, les nouveautés en tout genre qu'on peut s'y procurer.

DEUX MARIS POUR UNE FEMME.—Les journaux du Missouri racontent l'histoire suivante : Une jeune fille de St-Joseph, très belle et très coquette, avait de nombreux admirateurs. Elle en avait distingué deux à qui elle avait séparément promis sa main et son cœur. La position devenait difficile, car si l'on peut à la rigueur avoir deux fiancés, la loi ne permet pas à une femme d'avoir deux maris. La jeune coquette s'était pourtant persuadé d'en avoir deux — un vrai mari et un mari pour rire. Elle épousa donc dans la matinée du 22 octobre celui de ses deux adorateurs dont elle était le moins éprise, et dans la soirée elle jurait au second amour et fidélité devant le juge de paix du comté. Comme ce dernier était le préféré elle prit la poste avec lui après la cérémonie du mariage, et s'en alla dans un village voisin savourer les premières douceurs de la lune de miel. Malheureusement pour la femme aux deux maris, le premier lien annulle le second, et son mari légitime est l'homme qui la première épousé dans la matinée du 22. Elle devra donc abandonner le second, qui, pour elle, a été un mari sérieux, et retourner au premier. Voilà cependant jusqu'où la coquetterie sans frein peut mener une femme.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au théâtre de la Gaité *Rob Roy* suivi de *Pocahontas*.

Au théâtre St Charles, *Jane Shore*, tragédie, une cavatine de *Linda de Chamounix* et *Pop Washington*, vaudeville.

Au Musée de Vannuchi, rue St Charles, figures en cire, parmi lesquelles nous citerons : le Sergeant du Cirque, la Reine Victoria, Mme Mortimer, les Héros de la Crimée, les Musiques de l'Europe et Washington traversant le Delaware. Le Musée est ouvert de cet matin à dix heures du soir.

Au Manoir, l'amphithéâtre de Spalding & Rogers, les Campbell Minstrels continuent à y donner de grands succès dans toutes les grandes villes du Nord ou ils ont donné des concerts.

Acquittement de M. Herdadl.—Après cinq plaidoiries, les avocats de l'audience et du guerre pour et contre, le juge McCaleb de la Cour de circuit des Etats-Unis a soumis l'affaire au jury, hier sur les 3 heures. Il n'a demandé que quelques minutes et a rendu un verdict d'acquittement.

Blessé.—Jack Germain, qui avait été blessé au bras, à la jambe et au bateau à vapeur, a été admis à l'Hôpital de charité.

Jack a été blessé par des pierres qui lui ont été lancées par des gens qui voulaient le noyer à la Pointe.

Il était pris de boisson. Il est à l'Hôpital.

Parjure.—Wolf Bergen, âgé de quelque cinquante ans, qui a été arrêté hier sous l'accusation de parjure, a comparu devant la Première Cour, sous présidence de l'honorable Alexandre Cuvillier. Le témoin, un de ceux qui avaient déposé contre lui dans la cause de Mme Simon Bilen Hilaire qui a été jugée par la Cour de M. Smith, persiste dans l'accusation qu'il a portée contre lui. Il paraît que Wolf Bergen a juré qu'il n'avait pas vendu de spiritueux à Mme Hilaire, tandis que le témoin affirme qu'il lui en a vendu. Le jury a rendu un verdict de culpabilité.

Vol.—Joseph Dédé et A. C. Simon ont été arrêtés hier sous l'accusation de vol. Dédé est accusé de s'être introduit dans la maison de Mme Eilen Hilaire qui est située dans la même cour que celle où demeure Simon, et d'avoir volé vingt piastres et une bourse en or.

John Richards est accusé, devant le recorder du premier district, de s'être introduit dans deux fois dans la M. T. K. Society, dont il est le gardien, et d'y avoir volé différentes sommes d'argent appartenant à cette société. Il a été arrêté hier au soir.

Vol.—Un vol a été commis dans la nuit de samedi à dimanche dernier, dans la rue Gallatin. Il paraît qu'on a volé environ vingt piastres en argent et quelques articles d'habillement.

Vol.—On sait qu'il y a eu, il y a quelques jours, un vol de commis dans la maison de MM. Bell & Co. Un jeune homme, nommé Jules Lefebvre, a été arrêté sous l'accusation d'avoir commis ce vol. Il paraît que le jeune homme a été arrêté à Mobile, et qu'on a trouvé sur lui une partie de l'argent volé